

Entre oasis et sables du Gouroura



Jours:	9
Prix:	- Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★☆☆
🐪 Randonnée chamelière 🐪 Désert	
🐪 Paysages	

Le **Grand Erg Occidental** est une immense mer de sable en forme de croissant de 80 000 km². Vous n'y trouverez point de montagne mais ses dunes ont jusqu'à 120 m de hauteur. Cependant la circulation y est malaisée, pour les chameaux dont les grandes caravanes transsahariennes en ont suivi les limites marquées par les obstacles naturels, pendant près de deux millénaires : **plateau du Taïdemat** au sud, **vallée de la Saoura** à l'ouest et l'Anti-Atlas au nord. Elles forment un système complexe de petits massifs dunaires enserrant des dépressions de sable gris. Le contraste est étrange entre la luminosité des ocres des dunes et les plages foncées de ces dépressions.

Jour 1. Vol France ➡ Alger ➡ Adrar



Alger 📍



Adrar 📍

Alger - Adrar

- Vol international via Alger.

A Alger un correspondant vous aidera pour les formalités et le transfert entre le terminal international et le terminal domestique. Arrivée en fin de soirée à **Adrar**.

Accueil et transfert à l'hôtel.

🏠 Hébergement

Hôtel 2 étoiles

Jour 2. Adrar ➡ Timimoun



Adrar 📍



Timimoun 📍

🚗 80km

Tabelkoza 📍

Adrar - Timimoun

- En début de matinée transfert à **Timimoun** : la ville rouge et ses ruelles, la palmeraie, les jardins et le système d'irrigation particulièrement ingénieux (peignes de partage des eaux).

Timimoun - Tabelkoza

- Après le repas nous quittons **Timimoun**. Transfert en voiture à **Tabelkoza (379m)**, petite oasis au pied des dunes.

A **Zaouiet'Debarh**, la route est remplacée par une piste sablonneuse jusqu'à Tabelkoza, lieu du rendez-vous avec l'équipe chamelière.

☕ Petit déjeuner

Hôtel 2 étoiles

🏠 Hébergement

Bivouac

Jour 3. Oued Boubaker ➡ Qambou ➡ Ounaich

Tabelkoza 📍

Tabelkoza - Oued Boubaker

Oued Boubaker 📍

- Après le chargement des chameaux, départ en randonnée. Franchi un premier cordon de dunes, nous débouchons dans l'**oued Boubaker**, vaste et sans dune. Puis, nous retrouvons le paysage de sable qui sera le nôtre jusqu'à la sortie de l'erg. Nous passons la **dépression de Tit**, et nous arrivons dans une vaste cuvette où nous découvrons le **puits à sec de Bent Abbad** (405m).

Ounaïch 📍

Oued Boubaker - Qambou

- Nous arrivons au **puits de Qambou**. Il y a de l'eau, mais le puits s'ensable peu à peu. De nombreuses traces témoignent du passage des caravanes.

Qambou - Ounaïch

- La provision d'eau faite, nous nous dirigeons vers le sud-ouest et nous passons au **puits Ounaïch** (414m). Nous franchissons de nombreux cirques de dunes orientés Nord Est-Sud Ouest. De petits bosquets d'*alenda* ornent ces dunes, plus nombreux au fond des dépressions.

🍽 Petit déjeuner

Bivouac

🏠 Hébergement

Bivouac

Jour 4. Ounaïch 📍 Puits Aïssa

Ounaïch 📍

Ounaïch - Puits Aïssa

Puits Aïssa 📍

- La marche continue vers le sud-ouest. Il est impossible d'avancer en ligne droite car nous ne suivons pas l'axe des dunes. Il faut continuellement serpenter. Sans doute découvrirons-nous le **puits Aïssa** comblé par le sable, mais nous n'avons pas besoin de nous approvisionner en eau.
- Bivouac dans les dunes.

🍽 Petit déjeuner

Bivouac

🏠 Hébergement

Bivouac

Jour 5-7. Oulad Aïach 📍 Béni Aïssi

Puits Aïssa 📍

Puits Aïssa - Oulad Aïach

Oulad Aïach 📍

- Nous nous dirigeons maintenant vers le sud. Tout au long de la méharée, nous découvrons la **vie du désert**. Il est possible de rencontrer des traces de **gazelles Rym**, de **fennecs**, de **lièvres** ou d'apercevoir un poisson des sables, le **fameux scinque**, s'enfouir dans son élément !

Béni Aïssi 📍

Nous passons à proximité de l'importante **palmeraie d'Oulad Aïach** (361m) et nous bivouaquons dans secteur de la **cuvette d'Arelab** (351m) dominée par son ksar en ruine. Une longue crête de sable permet d'y accéder. La vue sur les dunes environnantes est de toute beauté !

Oulad Aïach - Béni Aïssi

- Nous arrivons à la belle palmeraie du village de **Béni Aïssi**. **Trois ksour** imposants, placés sur les hauteurs, dominant l'oasis. Pour un temps, les dunes ont perdu leur végétation. Nous approchons de la bordure occidentale de l'erg.

🍽 Petit déjeuner

5 Bivouac

6 7 Bivouac

🏠 Hébergement

Bivouac

Jour 8. Fin de randonnée [?] Timimoun [?] Adrar [?] Alger



- Béni Aïssi [?]
- Adrar [?]
- Alger [?]

Béni Aïssi - Adrar

- Nous laissons l'erg à l'Est, et avançons dans un large couloir aux nombreuses petites palmeraies ensablées. Le bord de la côte rocheuse porte de nombreux et parfois immenses forts que nous visitons (**El Mabrouk, Tezmaia**). Nous terminons la randonnée dans une petite **palmeraie du village de Semouta**, à environ 15 km de Timimoun.
- Transfert en voitures à l'aéroport d'Adrar.

Adrar - Alger

- Vol de nuit en direction d'**Alger**.
- Accueil par notre correspondant et transfert vers l'hôtel à Alger. Nuit en hôtel.

Petit déjeuner	Bivouac
Hébergement	Hôtel 2 étoiles

Jour 9. Alger [?] France



Départ [?]

- Tôt le matin, transfert hôtel - aéroport et vol international retour. Arrivée en France dans la matinée
- Note :** au cas où la fréquentation de ce secteur du Gourara deviendrait importante, nous serions amenés à modifier cet itinéraire.

Petit déjeuner	Hôtel 2 étoiles
----------------	-----------------

Carte itinéraire



Inclus

- Les taxes aériennes et de sécurité; si au moment de l'émission des billets, leur montant devait augmenter de plus de 10% nous serions dans l'obligation de les réajuster.
- Les déplacements selon le programme
- La pension complète durant tout le séjour

Non inclus

- Les frais de visa
- Le pré-acheminement Province-Paris
- L'assurance "Annulation", "Rapatriement" et "Risques de voyage", facturée selon les options choisies lors de l'inscription
- Vos frais personnels : toutes les boissons durant les repas au restaurant et à l'auberge (eau comprise), téléphones, pourboires, etc
- Tous les frais entraînés par un éventuel séjour prolongé indépendant de notre volonté en dehors du programme prévu (hôtellerie, repas et transferts supplémentaires, etc.)

Informations supplémentaires

DETOURS ALGERIE VOYAGES

Marque de la société **LEADERTOURS TRAVEL AGENCY**
11 bis route de bachdjarah, Hussein Dey, Alger.

Représenté par **M. Mohamed Azerguerras** - Général Manager

lata : 03213895

licence : 1397

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de **Détours Algérie** ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de **Détours Algérie** (www.voyagealgerie.fr) ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par **Détours Algérie**. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par **Détours Algérie**.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, **Détours Algérie** vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer **Détours Algérie** et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.

- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez **Détours Algérie** et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer **Détours Algérie** au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Votre Passeport :

Important : votre passeport doit être en cours de validité. Il doit être impérativement et obligatoirement **valable 6 mois après** la fin du séjour en Algérie.

Vos documents de voyage

- Votre passeport en cours de validité,
- Vos billets d'avion internationaux, et/ou nationaux,
- Votre contrat d'assurance rapatriement/frais premiers secours, -
- Votre carnet de vaccination non obligatoire,
- Votre carte de groupe sanguin si possible.

Le Visa est obligatoire :

Vous voyagez dans le Sud algérien (Djanet, Tamanrasset, Ghardaïa, Timimoune), une nouvelle procédure est maintenant en place depuis octobre 2023.

Dans le cadre de nos voyages, nous nous occupons des démarches vous permettant d'obtenir votre visa à l'arrivée sur le territoire algérien. La procédure est longue pour obtenir l'**autorisation d'embarquer** délivrée par les autorités algériennes.

Il faut compter environ 20 jours.

Cette procédure est valable pour tout voyage de déroulant dans le Sud algérien, par l'intermédiaire d'une agence de voyages officielle. L'obtention du visa s'effectue dans tous les aéroports algériens.

Vous voyagez dans le Nord de l'Algérie :

- Demande de visa auprès du consulat d'Algérie duquel vous dépendez.

Il y a un consulat d'Algérie dans la plupart des plus grandes villes. Vous devez vous rendre personnellement (*) au consulat d'Algérie le plus proche de votre domicile car il régit votre zone (attention : l'adresse de votre passeport est importante ; nous conseillons vivement aux personnes qui viennent de déménager et qui ont changé de département, de modifier au plus tôt l'adresse indiquée sur le passeport).

Nous vous fournirons toutes les informations concernant le dossier à fournir lors de votre inscription.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Détours Algérie vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre est disponible sur le site Internet de l'assureur.

Détours Algérie en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant tout la durée de son voyage.